BACCALAUREAT STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires

savignac

BACTECHNOLOGIQUE

Ce bac prépare à une poursuite d'études, notamment en cycle supérieur court puisqu'il donne accès à l'ensemble des BTSA. Les bacheliers peuvent éventuellement entrer en classe préparatoire aux grandes écoles ou à l'université. La formation propose quatre domaines d'approfondissement.

- *Aménagements et valorisation des espaces : le diplômé issu de cette spécialité étudie la faisabilité et la mise en œuvre d'un projet d'aménagement paysager, hydraulique ou de gestion et d'aménagement d'espaces forestiers ou naturels.*
- *Production agricole : cette spécialité permet de maîtriser l'ensemble des étapes de la production végétale ou animale.*
- *Services en milieu rural : les diplômés formés dans ce domaine sont à même d'analyser les besoins de services (prestations familiales, sociales, besoins en matière de santé...) d'une population rurale et d'identifier les structures susceptibles d'y répondre.*
- *Transformation des produits alimentaires : cette spécialité mène à l'étude et à la fabrication de produits alimentaires.*

Les enseignements du bac STAV s'appuient sur les évolutions du monde agricole : technologie de l'information, approche environnementale et dimension sanitaire de l'alimentation.
La formation s'organise autour de trois axes : l'agriculture, les territoires et la société d'abord (biologie, écologie, agriculture et environnement), le fait alimentaire ensuite (nutrition, alimentation, sécurité sanitaire et qualité des aliments) et enfin la gestion du vivant et des ressources. La formation comprend des enseignements en génie alimentaire, génie industriel, biochimie, physique et chimie. Ce bac permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole mais il n'a pas pour objectif de préparer au métier de chef d'exploitation.

Profil :

- *Intérêt pour la biologie, l'écologie, l'agriculture,*
- *l'environnement et l'agroalimentaire*
- *Goût pour les applications concrètes et les travaux pratiques*
- *Capacité à exercer une réflexion critique et organisationnelle*
- *Aimer le cadre et l'art de vivre en milieu rural*

Débouchés

le bac STAV constitue une bonne base pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier...
Dans l'agroalimentaire, des places de chefs de fabrication, de contrôleurs qualité et de commerciaux sont à prendre.
Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés.

Accès à la Formation

En classe de seconde, le choix de ces enseignements vise à identifier les spécialités dans lesquelles les aptitudes et l'intérêt des élèves garantiraient la motivation nécessaire à leur réussite dans la suite de leur parcours au lycée.

Séquence d'observation

Instauration d'une séquence d'observation en milieu professionnel en classe de seconde générale et technologique (Décret no 2023-1111 du 29 novembre 2023)

Publics concernés : élèves de classe de seconde générale et technologique scolarisés dans les établissements scolaires relevant du ministère chargé de l'éducation nationale et du ministère chargé de l'agriculture ainsi que dans les établissements d'enseignement privé sous contrat, enseignants du second degré, chefs d'établissements du second degré.

En classe de seconde générale et technologique, les élèves accomplissent une séquence d'observation en milieu professionnel dans des entreprises, des associations, des administrations, des établissements publics ou des collectivités territoriales. Les modalités d'application de ces

dispositions, et notamment la détermination des catégories d'élèves pouvant être dispensés de la séquence d'observation au regard des autres services ou mobilités accomplis ou de l'orientation choisie par eux, sont précisées par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale. »

Etablissements

Ariège (09)
Pamiers - Lycée général et technologique agricole de Pamiers (public) /
Aude (11)
Carcassonne - Lycée général et technologique agricole Charlemagne (public) /
Limoux - Lycée privé Saint-Joseph Limoux (privé sous contrat) /
Narbonne - Lycée professionnel agricole Martin Luther King (public) /
Aveyron (12)
Monteils - Lycée agricole privé François Marty (privé sous contrat) /
Onet-le-Château - Lycée général et technologique agricole La Roque (public) /
Saint-Affrique - Lycée général, technologique et professionnel agricole La Cazotte (public) /

Gard (30)
Rodilhan - Lycée général, technologique et professionnel agricole Marie Durand (public) /
Haute-Garonne (31)
Castanet-Tolosan - Lycée général et technologique agricole de Toulouse-Auzeville (public) /
Labège - Lycée agricole privé Saint-François- La Cadène (Fondation d'Auteuil) (privé sous contrat) /
Ondes - Lycée général, technologique et professionnel agricole d'Ondes (public) /
Gers (32)
Auch - Lycée général et technologique agricole d'Auch, Beaulieu et Lavacant - site de Beaulieu (public) /
Masseube - Lycée général et technologique du campus privé Saint-Christophe (privé sous contrat) /
Hérault (34)
Castelnau-le-Lez - Lycée professionnel agricole Honoré de Balzac (public) /
Montpellier - Lycée général et technologique agricole Frédéric Bazille (public) /
Pézenas - Lycée d'enseignement agricole privé Bonne Terre (privé sous contrat) /
Pézenas - Lycée professionnel agricole Charles Marie de la Condamine (public) /
Lot (46)
Figeac - Lycée général, technologique et professionnel agricole - La Vinadie (public) /
Lozère (48)
Marvejols - Lycée d'enseignement agricole privé Terre Nouvelle (privé sous contrat) /
Saint-Chély-d'Apcher - Lycée général technologique et professionnel agricole François Rabelais (public) /
Hautes-Pyrénées (65)
Vic-en-Bigorre - Lycée général et technologique agricole Jean Monnet (public) /
Pyrénées-Orientales (66)
Théza - Lycée général et technologique agricole Garcia Lorca (public) /
Tarn (81)
Albi - Lycée général, technologique et professionnel agricole Albi-Fonlabour (public) /
Verdalle - Lycée agricole privé de Touscayrats (privé sous contrat) /
Tarn-et-Garonne (82)
Montauban - Lycée général, technologique et professionnel agricole de Montauban (public) /

Descriptif des matières

Enseignements communs

- Français, expression, LV1, histoire-géo ; langage, culture, conceptualisation. LV2 facultative. Activités physiques, connaissance du corps et santé : EPS, biologie écologie.
- Mathématiques et technologies de l'information : équations et problèmes, outils statistiques, bases des probabilités, dérivées, primitives et représentations graphiques des fonctions ; en TP, réalisation de documents composites images et texte, messagerie, transfert de documents, tableur-grapheur, usage et règles d'usage des TIC.
- Monde contemporain : histoire-géographie, sciences économiques et sociales, éducation socioculturelle, philosophie.
- Espaces, territoires et sociétés : le paysage, l'occupation des sols, caractéristiques des dynamiques des territoires ruraux.
- Le fait alimentaire : sciences économiques et sociales, éducation socioculturelle, agronomie, biologie-écologie, sciences et technologies des équipements. Les aspects de l'alimentation en relation avec la santé, les étapes de transformation du produit agricole et les processus de fabrication.
- Gestion du vivant et des ressources : agronomie, zootechnie, équipements, etc. Approche scientifique,

technologique, humaniste et citoyenne. Les ressources à l'échelle du paysage et des systèmes, facteur humain et écosystème

- Matière et énergie dans les systèmes : physique, sciences et techniques des équipements, chimie. Les formes d'énergie et les enjeux énergétiques (disponibilité, bilan, coût). La matière constitutive du vivant et des aliments qui en sont issus : observation, modélisation. Les altérations et transformations : éléments de chimie et physico-chimie.

Espace d'initiative locale

L'enseignement s'appuie sur des périodes de formation en milieu professionnel collectives (3 semaines) et individuelles (5 semaines).

- ***Production agricole*** : production de lait, de blé, de viande bovine, de vin, de poisson d'élevage ou autre produit aquacole. Rencontre des acteurs de la filière, visite d'exploitations ou d'entreprises liées à l'activité. L'environnement, les équipements et techniques propres : protection des sols, fertilisation, récolte en agriculture ; alimentation, reproduction, sélection, protection en production animale. Les élèves mobilisent des connaissances théoriques en zootechnie ou en agronomie leur permettant, par exemple, de comprendre l'intérêt d'un choix technique.
- ***Aménagement et valorisation de l'espace*** : valorisation d'un site, gestion d'une population animale, mesures de préservation d'une ressource, etc. Les enjeux économiques, sociaux, environnementaux, les équipements et leurs effets sur le milieu.
- ***Services*** : structure de service dans un territoire, besoins des publics et les réponses possibles, organismes et structures, prestations sociales. Les différentes phases d'une activité, les méthodes et techniques professionnelles.
- ***Transformation des produits alimentaires*** : un label, une AOC ou une IGP (indication géographique protégée), par exemple. Les pratiques de production, les circuits de distribution et l'impact sur le territoire. La fabrication d'un produit dans l'établissement, ses étapes jusqu'au contrôle de la qualité, le fonctionnement des matériels.

Poursuites d'études

Dans la droite ligne du bac STAV, les BTSA, BTS et DUT sont accessibles sur dossier scolaire. ces diplômes conduisent à un niveau bac + 2 qui permet de s'insérer sur le marché du travail ou de continuer des études (pour préparer une licence pro ou un diplôme d'ingénieur).

- **BTSA** agronomie : productions végétales, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE), analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabiotec), aquaculture, développement de l'agriculture des régions chaudes, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature, gestion forestière, production horticole productions animales, sciences et technologies des aliments, services en espace rural, technico-commercial, viticulture - œnologie
- **BTS** agroéquipement, bio-analyses et contrôles, hygiène propreté environnement, qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries, technico-commercial.
  Attention : la priorité est souvent donnée aux bacheliers STL ou STI2D.
- **DUT** l'unique spécialité envisageable est le génie biologique. À fort contenu scientifique, ce diplôme donne, plus volontiers la priorité aux bacheliers S et STL.
- **Certificats de spécialisation**
  Certains bacheliers préparent, en quelques mois, un certificat de spécialisation (CS) au sein d'un lycée agricole, d'un centre de formation d'apprentis (CFA) ou d'une école.
  Les CS agricoles forment à des compétences variées (conduite d'élevage, comptabilité, vente...), utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole, de l'aménagement paysager, du machinisme agricole... Le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage.
  À noter : certains CS exigent un BTSA.
  Exemples : Constructions paysagères, Responsable technico-commercial : fruits et légumes, Responsable technico-commercial en agrofournitures
  Les formations complémentaires en tourisme rural ou en gestion sont adaptées. Se renseigner au centre d'information et d'orientation (CIO).
- **Écoles**
  Quelques bacheliers STAV optent pour une école spécialisée et préparent un diplôme professionnel, en 1 à 5 ans. Accès sur concours ou sur dossier. Attention aux dates d'inscription !
- **Université**
  À la fac, ce sont les licences pro, accessibles après un BTS ou un DUT, qui conviennent le mieux aux bacheliers STAV.
  Près de 80 spécialités sont proposées dans le domaine de l'agriculture. Elles sont accessibles sur dossier et se prépare en 1 an, généralement après un BTSA.
  Peu de bacheliers STAV optent pour un parcours universitaire classique. Celui-ci n'est d'ailleurs pas

adapté à leur profil. Les licences de biologie, chimie et physique… s'appuient sur le programme du bac S.

– **Prépas**
Les prépas TB (technologie-biologie), en 2 ans, leur sont ouvertes, même si elles admettent en priorité les bacheliers STL. Elles permettent de présenter les concours d'entrée dans les écoles d'agronomie ou les écoles vétérinaires.
Cette filière est proposée dans neuf établissements : à Amilly, au Rheu, à la Madeleine, à Limoges, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse et Strasbourg.
Les prépas post-BTSA/BTS/DUT en 1 an peuvent également être envisagées après un BTSA ou un BTS de biologie, d'agriculture ou le DUT génie biologique.
Une dizaine de lycées agricoles en disposent. Accès sur dossier.

– **Ecole d'ingénieurs**
Diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage spécialité agroalimentaire(Rennes).

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2". D'autres possibilités de poursuites d'études existent, n'hésitez pas à vous renseigner.

J'ai besoin de plus d'infos

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Programme

Enseignements	2nde
Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langues vivantes A et B	5h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la Terre	1h30
Éducation physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique (horaire annuel)	18h
Sciences numériques et technologies	1h30

Enseignements optionnels 1 enseignement général au choix	2nde
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3h
Langue des signes française	3h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel /histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3h
Éducation physique et sportive	3h
Arts du cirque	6h
Écologie–agronomie–territoires–développement durable (dans les lycées d'enseignement agricole)	3h

Enseignements optionnels (1 enseignement technologique au choix	2nde
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovation technologiques	1h30
Création et culture – design	6h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h
Atelier artistique (horaire annuel)	72h

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2 DE

• Des heures de vie de classe.
• Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
• Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

Les trois axes
• Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.

BACCALAUREAT STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires

• Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
• Élaborer son projet d'orientation

Classe de 1ere et Terminale

Enseignements obligatoires

Matières	Horaire sur 62 sem.
Langue française, littérature et autres arts	108.5
Langue vivante A et cultures étrangères	108.5
Langue vivante B et cultures étrangères	108.5
Pratiques physiques, sportives et artistiques	124
Pratiques mathématiques et numériques	217
Culture humaniste et citoyenneté	248
Gestion des ressources et de l'alimentation (S1)	118.5
Territoires et sociétés (S2)	77.5
Technologie (S3)	93
Territoires et technologie (S4)	139.5
Vie de classe	20
Accompagnement personnalisé	124
Pluridisciplinarité	155

Module S1 : Appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité

Module S2 : Le module S2 n'est décliné qu'en classe de première avec comme objectif d'appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires.

Module S3 : Le module S3 est décliné en classe de première selon les cinq domaines technologiques avec comme objectif d'analyser des choix techniques représentatifs du domaine technologique.

Module S4 : Le module S4 est décliné en classe de terminale selon les cinq domaines technologiques avec comme objectif d'analyser un processus spécifique au domaine dans un territoire.

Stages collectifs et individuels

La formation est complétée par 8 semaines de stages dont 6 sont prises sur la scolarité.

périodes de formation en milieu professionnel : en entreprises ou organismes professionnels	5 sem.
Stages collectifs	
Territoires	1 sem.
Étude d'une activité dans un territoire selon le domaine technologique choisi)	1 sem.
Éducation à la santé et au développement durable	1 sem.

Enseignements optionnels

2 enseignements maximum au choix. Horaire sur les 2 ans : Au moins 124 h sur le cycle pour 1 enseignement

- **Langue vivante C étrangère ou régionale ou langue des signes française)**
- **Pratiques physiques et sportives**
- **Hippologie et équitation**
- **Pratiques sociales et culturelles**
- **Pratiques professionnelles**

Domaine technologique « Agroéquipements »

Horaires Classe de 1ère : Module Technologie S3

Discipline	Horaire
Physique-chimie	15.5
Sciences et techniques des équipements	46.5
Sciences et techniques agronomiques	15.5
SESG	7.75
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Horaires Classe de Terminale : Module Territoires et technologie S4

Discipline	Horaire
Physique-chimie	15.5
Sciences et techniques des équipements	46.5
Sciences et techniques agronomiques	15.5
SESG	54.25
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Domaine technologique « Services »

Horaires Classe de 1ère : Module Technologie S3

Discipline	Horaire
SESG/Gestion commerciale	46.5
SESG/Économie sociale et familiale	31
Éducation socioculturelle	7.75
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Horaires Classe de Terminale : Module Territoires et technologie S4

Discipline	Horaire

SESG/Gestion d'entreprise	46.5
SESG/Gestion commerciale	46.5
SESG/Économie sociale et familiale	31
Éducation socioculturelle	7.75
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Domaine technologique « Transformation »

Horaires Classe de 1ère : Module Technologie S3

Discipline	Horaire
Génie alimentaire	31
Génie industriel	15.5
Biochimie microbiologie	15.5
Physique-chimie	15.5
SESG/Gestion d'entreprise	7.75
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Horaires Classe de Terminale : Module Territoires et technologie S4

Discipline	Horaire
Génie alimentaire	31
Génie industriel	15.5
Biochimie microbiologie	15.5
Physique-chimie	15.5
SESG/Gestion d'entreprise	54.25
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Domaine technologique « Production »

Horaires Classe de 1ère : Module Technologie S3

Discipline	Horaire
Agronomie	31
Zootechnie	31
Sciences et techniques des équipements	15.5
SESG	7.75
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Horaires Classe de Terminale : Module Territoires et technologie S4

Discipline	Horaire
Agronomie	31
Zootechnie	31
Sciences et techniques des équipements	15.5
SESG	54.25
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Domaine technologique « Aménagement »

Horaires Classe de 1ère : Module Technologie S3

Discipline	Horaire
Sciences et techniques de l'aménagement	62
Sciences et techniques des équipements	15.5
SESG	7.75
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Horaires Classe de Terminale : Module Territoires et technologie S4

Discipline	Horaire
Sciences et techniques de l'aménagement	62
Sciences et techniques des équipements	15.5
SESG	54.25
Sciences et techniques professionnelles	7.75

Examen

Epreuves du premier groupe

Epreuve	Coeff	Nature	Durée
Français	5	écrite	3 h
Français	5	orale	20mn
Philosophie	4	écrite	3h
Gestion des ressources et de l'alimentation	16	écrite	2h30
Territoires et technologie	16	écrite	3h
Epreuve orale terminale	14	orale	0h20
Langue vivante A	-	CCF	
Langue vivante B	-	CCF	
Education physique	-	CCF	
Mathématiques/TIM	-	CCF	
Histoire Géographie	-	CCF	
Education socioculturelle	-	CCF	
Physique Chimie	-	CCF	
Territoires et société	-	CCF	
Technologie	-	CCF	

Epreuves du deuxième groupe

Le second groupe d'épreuves est constitué de deux épreuves orales portant sur les quatre enseignements ayant fait l'objet d'épreuves ponctuelles terminales écrites, anticipées ou non :

- Français
- Philosophie
- Gestion des ressources et de l'alimentation
- Territoires et technologie

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires

Les candidats ayant obtenu, après délibération du jury, une note moyenne au moins égale à 8 sur 20 et inférieure à 10 sur 20, à l'issue des épreuves du premier groupe, sont autorisés à se présenter au second groupe d'épreuves.
Le candidat choisi deux épreuves parmi les quatre épreuves du premier groupe précitées.

BACCALAUREAT STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 -ce.0300061d@ac-montpellier.fr
Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85- ce.0300992r@ac-montpellier.fr
Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr
Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr
Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr
Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr
Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr
Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr
Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr
Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr
Narbonne
04 68 32 61 75 -ce.0110036e@ac-montpellier.fr
Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr
Perpignan
04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr
Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi
Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse
CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
CIO Millau
05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr
CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr
CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr
CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr
CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr
CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr
CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr
CIO Toulouse Rangueil
05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr